



www.telecanalcreon.fr

**TCC**

## Charte du WEB REPORTER

### Article 1

Le **Web Reporter** (WR), prend la responsabilité de tous ses écrits et de toutes ses productions audiovisuelles.  
Le **WR** fournit et fait signer toutes les autorisations de droit à l'image.

### Article 2

Le **WR** s'engage à prendre soin du matériel qui lui a été confié.  
Le **WR** s'engage à produire et diffuser des reportages avec le dit matériel et non à l'utiliser seulement à titre privé.

### Article 3

Le **WR** s'interdit toutes productions contenant calomnie, accusations sans preuve, altération des documents, déformation des faits et mensonges.  
Le **WR** n'accepte que des missions compatibles avec la dignité humaine.  
Le **WR** s'assure de la véracité des faits ; si nécessaire, il recoupe ses sources d'information.

### Article 4

Le **WR** s'interdit tout plagiat. Il cite les confrères dont il reproduit les textes, les images et les sons.

### Article 5

Le **WR** s'engage à ne pas traiter d'un sujet dans lequel il est partie prenante à titre personnel ou professionnel. En cas de doute, et après avoir pris avis auprès du bureau directeur de TCC, il prend la décision qu'il estime déontologique.

### Article 6

Le **WR** s'interdit d'invoquer un titre ou une qualité imaginaire et d'user de moyens déloyaux pour obtenir une information ou surprendre la bonne foi de quiconque.  
Le **WR** n'use pas de son activité de WR dans une intention intéressée.

### Article 7

Le **WR** ne reçoit pas d'argent d'un service public ou d'une entreprise privée dans lesquels ses qualités de **WR**, ses influences ou ses relations seraient susceptibles d'être exploitées.  
Le **WR** ne peut recevoir de subsides, rémunérations ou indemnités de la part de TCC ou autres sociétés de production audiovisuelle.

### Article 8

Le **WR** s'engage à diffuser, uniquement sur TCC, tous les reportages filmés avec le matériel prêté par TCC.  
Le **WR** se dégage de tous ses droits de production.  
Le **WR** peut utiliser tout autre matériel que celui de TCC pour produire des reportages ; mais dans ce cas, il s'engage à respecter intégralement la présente charte.

### Article 9

Le **WR**, dans ses productions, ne peut réaliser des publicités et des projets commerciaux pour TCC.

Le **Web Reporter** (NOM, Prénom) : \_\_\_\_\_  
(inscrire la mention " Lu et Approuvé " ci-contre)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
Signature